



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

académie  
Lille

RÉGION ACADÉMIQUE  
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

Lille, le 11 avril 2019

La Rectrice de région académique  
Rectrice d'académie  
Chancelière des universités

A

Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement  
public du second degré

Mesdames et Messieurs les Directeurs de C.I.O.

s/c de Messieurs les Directeurs Académiques des  
Services de l'Éducation Nationale du Nord et du  
Pas-de-Calais

Rectorat  
S.A.I.O.

SAIO-19-162

Dossier suivi par  
Dominique LEVÉQUE

Téléphone  
03 20 15 66 05  
Courriel  
ce.saio@ac-lille.fr

Rectorat de Lille, 20 Rue  
St Jacques  
BP 709  
59033 Lille Cedex

**Objet** : Procédures académiques d'affectation – Rentrée 2019

Les procédures d'affectation permettent de répondre aux demandes de poursuite d'études des élèves et des familles sur les paliers d'orientation du collège et du lycée. Elles sont la concrétisation d'un processus progressif d'élaboration de choix d'orientation voulus, diversifiés et éclairés, qui se doit de valoriser tous les parcours de réussite et toutes les voies de formation.

Les procédures 2019 sont impactées par la mise en œuvre de la transformation de la voie professionnelle et de la réforme du lycée qui favorisent le renforcement de l'accompagnement à l'orientation comme axe central de la réussite des élèves à travers des parcours plus personnalisés et plus progressifs.

Les élèves de troisième n'ont, le plus souvent, qu'une représentation approximative de la formation dans laquelle ils s'engagent et des métiers vers lesquels elle conduit. Dans le cadre de la transformation de la voie professionnelle, une organisation progressive de la classe de 2<sup>nde</sup> par familles de métiers permettra à tous les élèves d'acquérir les premières compétences communes à un secteur et d'affirmer progressivement leurs choix.

Trois familles de métiers seront ainsi proposées à la prochaine rentrée 2019 :

- Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics (8 Bacs pro)  
Travaux publics ; Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre ; Interventions sur le patrimoine bâti : option A maçonnerie ; Interventions sur le patrimoine bâti : option B Charpente ; Interventions sur le patrimoine bâti : option C Couverture ; Menuiserie Aluminium-Verre ; Aménagement et finitions du bâtiment ; Ouvrages du bâtiment : Métallerie.
- Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique (3 Bacs Pro)  
Gestion-Administration ; Logistique ; Transport.
- Métiers de la relation client. (3 Bacs Pro)  
Métiers du commerce et de la vente : option A Animation et gestion de l'espace commercial ; Métiers du commerce et de la vente : option B Prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale ; Métiers de l'accueil.

Chacune de ces familles apparaîtra sous un code vœu unique dans l'application AFFELNET Lycée. Les élèves intéressés par un bac professionnel relevant d'une de ces familles devront donc faire apparaître comme vœu celui de la famille de métiers.  
Pour les bacs professionnels autres que ceux relevant des trois familles de métiers, les élèves continueront à formuler des vœux de 2<sup>nde</sup> professionnelle.

La réforme du baccalauréat général, quant à elle, permet de sortir de la hiérarchisation et du cloisonnement des séries en offrant à chaque lycéen la possibilité de choisir, en fin de 2<sup>nde</sup>, trois enseignements de spécialité qui personnalisent son parcours en fonction de ses centres d'intérêts et points forts.

Dans ce contexte nouveau, l'affectation informatisée vers la 1<sup>ère</sup> générale est supprimée. Des commissions départementales permettront de traiter les situations spécifiques et d'organiser l'admission dans les enseignements de spécialité non préparés dans le lycée d'origine. (cf. : circulaire « choix des enseignements de spécialité de première générale »).

Les guides académiques de l'affectation post troisième et post seconde, que vous trouverez en pièces jointes, précisent toutes les informations et modalités pratiques de mise en œuvre de l'affectation dans l'académie.

Vous voudrez bien en assurer la diffusion auprès de vos équipes pédagogiques.

Les services de l'orientation seront mobilisés pour vous accompagner tout au long de la campagne d'affectation 2019.

Je sais pouvoir compter sur votre engagement et celui de vos équipes et vous en remercie.

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal line with a loop on the left and a vertical stroke on the right.

Valérie CABUIL